



Les cigares ne seront pas épargnés par l'augmentation des taxes

Rubrique : actualités - Date : vendredi 24 octobre 2003

Le Parisien qui annonce que « le cigare va augmenter lui aussi » signale que « le gouvernement a discrètement introduit dans le texte sur le financement de la Sécu, une augmentation de la taxe sur les cigares qui passerait de 20 à 25% ». Précisant que l'article 4 du PLFSS pour 2004 qui sera examiné la semaine prochaine par les députés prévoit de relever la fiscalité sur tous les produits du tabac autres que les cigarettes à compter du 5 janvier prochain, le journal assure que « les amateurs de Montecristo et de Davidoff n'ont qu'à bien se tenir » car la principale taxe sur les cigares passera à 25%. Le quotidien qui souligne que chez Altadis on évalue la hausse à 15% pour les « gros cigares » et à 30% pour les cigarillos, s'interroge sur l'adoption du texte en rappelant que ce relèvement de la taxe déjà inscrit au PLFSS 2003 avait « fait bondir les industriels mais aussi le puissant lobby du club des parlementaires amateurs de havanes dont le « président à vie » est le député UDF André Santini ». Question du Parisien « Renouvelleront-ils la croisade « touche pas à mon cigare » cette année ? ». Réponse : « pas sûr à l'heure où la lutte contre le cancer est érigée au rang de cause nationale par Jacques Chirac ». Michel Charasse, sénateur socialiste, assure « je ne monterai pas au créneau sur un sujet de santé publique » et une « source gouvernementale » confie « cette année le lobbying a été moins important ». A noter une interview d'André Santini qui qualifie la mesure de « parfaitement stupide » car le cigare ne « contient pas de goudron ». Evoquant les « effets pervers » liés à la contrebande, il estime que « l'objectif de lutte contre le tabagisme n'est pas atteint » et qu'on « désespère les buralistes ». Il affirme qu'il faudra chercher des « aménagements d'ici le passage du texte ». Précisant que cette hausse n'aura pas d'effet sur sa consommation, il indique qu'il y aura un dépôt d'amendement au niveau du Sénat et qu'il agira « avec quelques amis parlementaires (&) dans les couloirs ». Le député qui évoque aussi les emplois menacés dans la dernière fabrique de cigares alsacienne, conclut sur cette phrase « Il faut que cesse le temps des ayatollahs ».